



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE d'Excellence Végétale du 22 mars 2024

CONTEXTE

Après une Assemblée Générale Mixte organisée en présentielle au Zoo de Beauval, à Saint Aignan (41), en 2023, cette année Excellence Végétale organise son Assemblée Générale Mixte à la Cave de Vouvray à Rochechouart (37).

PROGRAMME

- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Rapport moral du président, Michel NICOU (résolution n°1)
- Résultat de l'exercice comptable 2023
 - Résultats de l'exercice comptable 2023
 - Atterrissage 2023
 - Analyse des produits
 - Evolution des redevances perçues
 - Analyse des charges
 - Evolution du résultat de 2017 à 2023
 - Bilan 2023
 - Affectation en réserve du résultat 2023 (résolution n°3)
- Plan d'action 2024
 - *Diffusion du film promotionnel Excellence Végétale*
- Résultats des élections des sections
- Les projets en 2024
- Budget 2024 et résultat
- Election du Conseil d'administration
- Candidatures au Conseil d'administration
- Vote des résolutions et **élection** des membres du Conseil d'Administration
- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Ouverture de l'Assemblée Générale extraordinaire
- Modifications statutaires (résolution n°1)
- Clôture de l'Assemblée Générale extraordinaire
 - *Diffusion du film sur Veggie*
- Lancement du nouveau site Les Certifications du Végétal
 - *Diffusion du film sur le site Les Certifications du Végétal*
- Prise de parole Catherine MULLER, présidente de VALHOR
- Clôture de la matinée par Michel NICOU



En scannant le QR CODE présent dans l'image ci-dessous avec un téléphone (ou en cliquant [ici](#)), il est possible de retrouver tous les éléments présentés lors de l'Assemblée Générale.

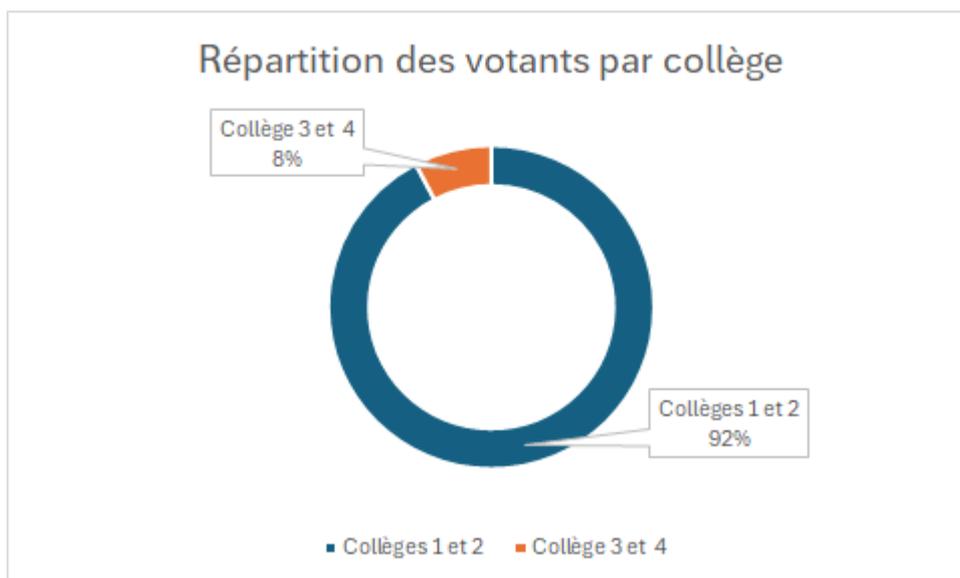


ADHERENTS PRESENTS ET REPRESENTES

Selon nos statuts, un quorum d'au moins un quart des adhérents (présents ou représentés) doit être respecté pour valider les décisions de l'AG.

Il y a eu 52 votes (dont 31 pouvoirs) pour 101 adhérents soit **51,49% de participation. Le quorum est ainsi respecté.**

Selon les statuts, les voix sont réparties entre les adhérents de l'Assemblée Générale à raison d'au moins **60 % pour les collèges 1** (collège des producteurs) **et 2** (collège des distributeurs) et de **40 % pour les collèges 3** (collège des présidents de section) **et 4** (collège des entreprises certifiées et partenaires).



Le quorum est respecté pour l'Assemblée Générale Mixte du 22 mars 2024.



COMPTE RENDU

Le support de présentation de l'Assemblée Générale est accessible [ici](#), dans le dossier **01 – Assemblée Générale Mixte Elective 2024**.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les statuts étant respectés l'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 09h50 par Michel NICOU, président d'Excellence Végétale.

Résolution N°1 : Rapport moral du Président, Michel NICOU, Directeur général d'Hortival Diffusion

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport moral du Président (cf. rapport moral 2023, accessible [ici](#), dans le dossier 01 – Assemblée Générale Mixte Elective 2024).

Résultats :

Pour = 52 voix - S'abstient = 0 voix - Contre = 0 voix

Résolution N°2 : Présentation de Stéphane ROSSIGNOL, Expert-comptable du cabinet Rossignol et associés

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport financier tel qu'il est présenté et donne quitus de sa gestion aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Résultats :

Pour = 52 voix - S'abstient = 0 voix - Contre = 0 voix

Résolution N°3 : Présentation Philippe WEGMANN, Directeur du BHR et trésorier d'Excellence Végétale

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice tel qu'il a été présenté.

Résultats :

Pour = 52 voix - S'abstient = 0 voix - Contre = 0 voix

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire est clôturée à 10h40 ce vendredi 22 mars 2024.

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire



L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte à 10h40 par Michel NICOU, président d'Excellence Végétale.

Résolution N°1 : Présentation Michel NICOU, Directeur général d'Hortival Diffusion

L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve les nouveaux statuts d'Excellence Végétale intégrant la clause sur la Commission Fleurs de France (cf. Statuts d'Excellence Végétale, accessible [ici](#), dans le dossier 01 – Assemblée Générale Mixte Elective 2024).

Résultats :

Pour = 52 voix - S'abstient = 0 voix - Contre = 0 voix

Tous les documents statutaires ainsi que le Règlement Intérieur modifié présenté lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, est accessible [ici](#), dans le dossier 01 – Assemblée Générale Mixte Elective 2024).

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale est clôturée à 10h44 ce vendredi 22 mars 2024.

Prise de parole de Catherine MULLER, présidente de VALHOR

Après avoir rappelé le contexte difficile dans lequel la filière du végétal évolue actuellement, Catherine MULLER souligne l'importance des labels et certifications qui permettent de démarquer la production française et respectueuse de l'environnement. Elle salue le dynamisme et le travail du conseil d'administration et de l'équipe d'Excellence Végétale. C'est pour ces raisons que VALHOR confie à Excellence Végétale la gestion des labels et certifications interprofessionnels, à laquelle s'est ajouté la gestion de la Charte Qualité Fleurs en 2022, et soutient Excellence Végétale dans l'ensemble de ses missions.

La présidente met en avant la filière de recyclage des pots mis en place par VALHOR et qui fait notamment intervenir les organismes ADIVALOR et VADEO.

Catherine MULLER remercie également l'ensemble des partenaires présents à l'Assemblée Générale d'Excellence Végétale.

Remerciements de Michel NICOU, président d'Excellence Végétale

Remerciements aux présents et aux collaborations avec les partenaires.

Plus d'informations

Voici les différents dossiers que vous trouverez en cliquant [ici](#) :

- **01 - Assemblée Générale Mixte Elective 2024** : présentation de l'Assemblée Générale Mixte, statuts, règlement intérieur, charte de déontologie, rapport moral 2024, vidéo interview Michel NICOU, bilan des actions de communication 2023, vidéo présentation du site Certifications du végétal, présentation des SIQO par l'INAO



- **02 - 2023 : Excellence Végétale en image** : rétrospective 2023, rétrospective fleurs coupées 2023, interview de Mickaël MERCIER, interview de Patrick CHASSAGNE, interview de Sylvie ROBERT, revue de presse 2023, liste des interventions Sud Radio 2023, retour AG 2023
- **03 - Vidéos pour le Grand Public** : les Arbres Fruitières Label Rouge épisodes 1 et 2, les Plants de tomate Label Rouge épisodes 1 et 2, le Gazon Label Rouge épisodes 1 et 2, interview de Sylvie ROBERT (présentation du Label Rouge), interview de Sylvie ROBERT (présentation de Plante Bleue), Fleurs de France qu'est-ce que c'est ?
- **04 - Vidéos à destination des Professionnels** : présentation de Plante Bleue, présentation Fleurs de France (témoignage des acteurs de la filière), spot pub Plants de tomate Label Rouge, présentation de Veggie, webinaire audits combinés Fleurs de France, journée technique fleurs coupées, présentation de l'annuaire digital
- **05 – Dossiers et communiqués de presse** : dossier de presse 2023 Excellence Végétale, dossier de presse 2023 Fleurs de France, dossier de presse 2024 APAF, communiqué de presse 2023 Les rosiers, communiqué de presse Automne 2023, communiqué de presse 2023 future IGP Sapin de Noël du Morvan, communiqué de presse 2023 Noël, communiqué de presse 2023 Paysalia, communiqué de presse 2024 film La vie de ma mère

A Paris, le 22/03/2024

Michel NICOU
Président

Jean-Marc LECOURT
Secrétaire Général